

The City of Saint John

The City of Saint John

États financiers consolidés

Le 31 décembre 2017

The City of Saint John

Le 31 décembre 2017

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
États financiers consolidés	
Rapport de l'auditeur indépendant	3 – 4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé des résultats et de l'excédent accumulé	6
État consolidé de la variation de la dette nette	7
État consolidé des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	9 – 40

Rapport de l'auditeur indépendant

À son honneur monsieur le Maire et aux membres du conseil communal de
The City of Saint John,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de The City of Saint John (la « Ville »), qui comprennent les états consolidés de la situation financière au 31 décembre 2017, et les états consolidés des résultats et de l'excédent accumulé, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur et, notamment, de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de The City of Saint John au 31 décembre 2017, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

A handwritten signature in black ink. The word "DELOITTE" is written in a stylized, slightly slanted font. To its right, the name "SEUNG-IL" is written, followed by "sr.l." in a smaller, more cursive script.

Comptables professionnels agréés
Le 9 juillet 2018

The City of Saint John
État consolidé de la situation financière
Au 31 décembre 2017

	31 décembre 2017	31 décembre 2016
	\$	\$
Actifs financiers		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	28 972 730	56 446 462
Débiteurs (note 5), (note 6) et (note 7)	16 754 191	11 746 330
Placement dans les services énergétiques (note 8)	29 687 000	37 839 000
Autres placements (note 9)	101 975 857	8 347 991
	177 389 778	114 379 783
Passifs financiers		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	30 134 834	24 224 049
Revenus reportés	1 631 334	1 653 632
Paiements de transfert reportés (note 11)	31 534 608	13 736 023
Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés (note 13)	114 846 827	118 083 268
Emprunt bancaire à payer (note 3)	-	56 454
Dette à long terme (note 12)	241 041 285	206 785 270
	419 188 888	364 538 696
Dette nette	(241 799 110)	(250 158 913)
Actifs non financiers		
Stocks	1 463 962	1 448 515
Charges payées d'avance	643 058	546 664
Immobilisations corporelles (note 20)	915 734 659	903 622 865
	917 841 679	905 618 044
Excédent accumulé	676 042 569	655 459 131
Éventualités (note 14)		
Engagements (note 15)		

Approuvé par :

Don Darling, maire

David Merrithew, président du Comité des finances

The City of Saint John

État consolidé des résultats et de l'excédent accumulé

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

	Budget 2017 (non audité) (note 2) \$	2017 \$	2016 \$
Revenus			
Impôts fonciers	120 853 074	122 979 450	120 141 178
Paiements de transfert inconditionnel	20 225 932	19 328 372	19 923 206
Autres revenus de source autonome (note 26)	24 979 320	24 679 313	24 123 864
Revenus tirés des services publics d'eau et d'égouts (note 16)	41 985 000	42 667 479	39 944 867
Revenus divers	705 600	865 927	1 298 956
Apports d'autres entités (note 26)	589 182	21 193 684	9 050 932
Bénéfice des services énergétiques	–	–	4 296 000
	209 338 108	231 714 225	218 779 003
Charges			
Services gouvernementaux généraux (note 26)	43 558 884	35 844 645	35 580 902
Services de protection (note 26)	51 464 243	52 470 573	50 718 715
Services de transport (note 26)	37 667 466	46 488 052	46 435 416
Services publics d'eau et d'égouts (note 26)	45 250 000	35 819 969	34 986 997
Services d'hygiène du milieu (note 26)	3 760 728	3 281 736	3 208 944
Services de mise en valeur de l'environnement (note 26)	19 051 802	18 184 695	21 479 934
Services récréatifs et culturels (note 26)	10 213 056	10 889 117	10 391 142
Perte des services énergétiques	–	8 152 000	–
	210 966 179	211 130 787	202 802 050
Excédent (déficit) annuel	(1 628 071)	20 583 438	15 976 953
Excédent accumulé au début de l'exercice	–	655 459 131	639 482 178
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	–	676 042 569	655 459 131

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

The City of Saint John

État consolidé de la variation de la dette nette

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

	2017	2016
	\$	\$
Excédent annuel	20 583 438	15 976 953
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 20)	(49 799 937)	(28 264 006)
Perte sur cession d'immobilisations corporelles (note 20)	980 829	2 314 456
Produit de la vente d'immobilisations corporelles	349 239	749 717
Amortissement des immobilisations corporelles (note 20)	36 358 075	36 097 310
(Augmentation) diminution des stocks	(15 447)	21 317
(Augmentation) diminution des charges payées d'avance	(96 394)	551 628
Ajustements aux immobilisations corporelles (note 20)	–	13 751 750
(Diminution) augmentation de l'actif net	(12 223 635)	25 222 172
Dette nette au début de l'exercice	(250 158 913)	(291 358 038)
Dette nette à la fin de l'exercice	(241 799 110)	(250 158 913)

The City of Saint John
État consolidé des flux de trésorerie
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

	2017	2016
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent annuel	20 583 438	15 976 953
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 20)	36 358 075	36 097 310
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	980 829	2 314 456
Ajustements liés à Saint John Non Profit Housing	–	1 125 094
Ajustements liés aux immobilisations corporelles – Commission sur le stationnement	–	239 846
Variation du placement dans les services énergétiques	8 152 000	(4 296 000)
Variation des actifs et des passifs hors trésorerie		
Débiteurs	(5 007 861)	4 187 854
Stocks	(15 447)	21 317
Charges payées d'avance	(96 394)	551 628
Créditeurs et charges à payer	5 910 785	(5 259 999)
Revenus reportés	(22 298)	(147 946)
Paievements de transfert reportés	17 798 585	12 637 870
Autres passifs postérieurs à l'emploi	(3 236 441)	(5 607 541)
	81 405 271	57 840 842
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisitions d'immobilisations corporelles (note 20)	(49 799 937)	(28 264 006)
Produit de la vente d'immobilisations corporelles	349 239	749 717
	(49 450 698)	(27 514 289)
Activités de financement		
Remboursement de la dette à long terme	(18 743 985)	(17 772 356)
Produit de la dette à long terme	53 000 000	15 500 000
Remboursement de l'emprunt bancaire	(56 454)	(52 128)
	34 199 561	(2 324 484)
Activités d'investissement		
Placements (note 9)	(93 627 866)	(434 944)
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(27 473 732)	27 567 125
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	56 446 462	28 879 337
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	28 972 730	56 446 462

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

The City of Saint John

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

1. Objectif de l'organisme

The City of Saint John (la « Ville ») a reçu sa charte royale d'incorporation en 1785. En tant que municipalité, la Ville est exonérée de l'impôt sur le revenu en vertu de l'article 149(1)(c) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada. La Ville s'est dotée de l'énoncé de vision suivant : « Nous sommes des gens dynamiques et engagés, qui sommes portés à travailler ensemble pour fournir des services qui répondent aux besoins de la collectivité et les livrer de façon durable et rentable. »

2. Sommaire des principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés de la Ville représentent les déclarations de la direction de la Ville et ils ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada pour les Administrations locales, tel qu'il est recommandé par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (le « CCSP ») de l'Institut Canadien des Comptables Professionnels Agréés.

Les principales méthodes comptables adoptées par la Ville sont les suivantes :

Périmètre comptable

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les variations de la dette nette et les flux de trésorerie compris dans le périmètre comptable. Le périmètre comptable englobe tous les organismes et les entreprises qui ont l'obligation de rendre compte de la gestion de leurs opérations et de leurs ressources à la Ville, et qui appartiennent à la Ville ou sont sous son contrôle.

Les opérations et soldes interministériels et interorganismes sont éliminés.

Les états financiers préparés selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public sont axés sur la situation financière de la Ville et sur son évolution. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les actifs et les passifs de la Ville.

Les entités incluses dans les états financiers consolidés, ayant la même fin d'année que la Ville, sont les suivantes :

1. Fonds de fonctionnement général de The City of Saint John
2. Fonds de capital et d'emprunt de The City of Saint John
3. Fonds de fonctionnement de la Régie des services publics d'eau et d'égouts de The City of Saint John
4. Fonds de capital et d'emprunt de la Régie des services publics d'eau et d'égouts de The City of Saint John
5. Commission sur le stationnement de Saint John
6. Commission Saint John Transit
7. Saint John Development Corporation
8. Saint John Industrial Parks Inc.
9. Commission de Harbour Station
10. Commission du centre aquatique de Saint John
11. Centre de commerce et des congrès de Saint John
12. Saint John Energy
13. Aréna Lord Beaverbrook
14. Bureau des commissaires de la police de Saint John
15. Bibliothèque publique de Saint John
16. Fondation Jeux Canada Games Saint John, Inc.

The City of Saint John

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

2. Sommaires des principales méthodes comptables (suite)

Placement dans les services énergétiques

Le placement de la Ville dans Saint John Energy est comptabilisé selon la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation, conformément aux principes comptables généralement reconnus, tel que le recommandent les normes comptables du secteur public (« NCSP ») pour les entreprises publiques. En vertu de la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation, les principes comptables de l'entreprise publique ne sont pas ajustés pour se conformer à ceux de la Ville et les soldes et les opérations interorganismes ne sont pas éliminés. La Ville comptabilise ses participations dans le bénéfice annuel ou la perte annuelle de Saint John Energy dans ses états consolidés des résultats et une hausse ou une baisse correspondante dans ses actifs de placement.

Budget

Les données budgétaires comprises dans les présents états financiers ont été approuvées par le conseil le 12 décembre 2016 et par le ministère des Gouvernements locaux, le 30 janvier 2017. Le budget n'est pas audité et ne comprend pas l'élimination des revenus et des charges interorganismes des entités contrôlées.

Constatation des revenus

Les produits non affectés sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsque la réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés sont comptabilisés en produits pour l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les autres revenus sont comptabilisés à mesure qu'ils sont gagnés.

Les impôts fonciers, qui sont autorisés par le Conseil, sont constatés à titre de revenus pour la période au cours de laquelle les impôts sont levés.

Paiements de transfert

Les paiements de transfert sont comptabilisés dans les états financiers consolidés à titre de revenus dans la période au cours de laquelle les faits donnant lieu au transfert surviennent, dans la mesure où les transferts ont été autorisés, tous les critères d'admissibilité ont été respectés, sauf lorsque les stipulations du transfert créent une obligation répondant à la définition d'un passif, et des estimations raisonnables des montants peuvent être faites. Les transferts sont comptabilisés en revenus reportés lorsque les montants sont reçus, mais que tous les critères d'admissibilité ne sont pas respectés.

Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le coût de tous les biens consommés et services reçus au cours de l'exercice est passé en charges.

Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif et du passif, sur l'information relative aux actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, et sur les montants présentés des revenus et des charges au cours de l'exercice. Les principaux éléments des états financiers consolidés à l'égard desquels la direction doit faire des estimations comprennent la durée de vie utile des immobilisations corporelles, la dépréciation des immobilisations corporelles, les taux d'amortissement, les provisions pour créances douteuses à l'égard des montants à recevoir et l'estimation du passif pour les pensions.

The City of Saint John

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

2. Sommaires des principales méthodes comptables (suite)

Incertitude relative à la mesure (suite)

Les estimations sont fondées sur les meilleures informations disponibles au moment de la préparation des états financiers et sont passées en revue chaque année pour tenir compte des nouvelles informations disponibles. Les présents états financiers font l'objet d'une incertitude relative à la mesure. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations de façon significative.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les soldes auprès de banques et les dépôts à court terme ayant des échéances initiales de trois mois ou moins.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers ayant une existence matérielle :

- qui sont destinés à être utilisés par la Ville pour la production ou la fourniture de biens, pour la prestation de services ou pour l'administration, à être donnés en location à des tiers, ou bien à servir au développement ou à la mise en valeur, à la construction, à l'entretien ou à la réparation d'autres immobilisations corporelles;
- dont la durée s'étend au-delà d'un exercice et qui sont destinés à être utilisés de façon durable;
- dont la valeur minimale est de 5 000 \$, dans le cas d'immobilisations individuelles, ou de 25 000 \$, en ce qui a trait aux immobilisations groupées;
- qui ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des activités.

The City of Saint John

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

2. Sommaires des principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles (suite)

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, lequel comprend tous les montants directement rattachés à l'acquisition, à la construction, au développement ou à la mise en valeur ou à l'amélioration de l'immobilisation. Les immobilisations dont la valeur se situe en dessous du seuil établi sont passées en charges aux fins de la comptabilité. Le coût des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative, comme suit :

Type d'immobilisation	Années
Matériel et machinerie légère	3 à 25
Fournitures et matériel de bureau	5 à 15
Matériel et logiciels liés aux technologies de l'information	1 à 15
Terrains	s.o.
Aménagements de terrain	5 à 100
Améliorations locatives	Durée du contrat de location
Bâtiments municipaux	10 à 70
Transport	5 à 50
Véhicules motorisés et équipement mobile	5 à 20
Réseaux d'eau et d'eaux usées	5 à 100

Au cours de l'année d'acquisition et de l'année de cession, la moitié de l'amortissement annuel est constaté.

Les immobilisations en cours de construction ne sont pas amorties tant que l'immobilisation n'est pas en utilisation.

La valeur des immobilisations corporelles est réduite lorsque des conditions indiquent que la valeur de l'immobilisation a diminué, que la réduction de valeur peut être estimée de façon objective et qu'il y a lieu de s'attendre à ce que la réduction soit permanente. Les moins-values nettes sont passées en charges dans l'état des résultats.

Les immobilisations qui proviennent d'un apport ou d'un don sont comptabilisées à la juste valeur à la date de la construction ou du don. Dans certaines circonstances, elles peuvent être comptabilisées au coût de remplacement.

Information sectorielle

La Ville offre un vaste éventail de services à ses résidents. Aux fins de la présentation de l'information par la direction, les opérations et les activités sont classées et présentées selon leur fonction. Cette présentation a été mise sur pied en vue de comptabiliser des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs, conformément à des règlements et à des restrictions particuliers. Les services municipaux sont fournis par les secteurs suivants :

Services gouvernementaux généraux

Ce secteur est responsable de la gouvernance et de l'administration financière générale de la Ville, ce qui comprend les fonctions liées au conseil, la gestion générale et financière, les questions juridiques et la conformité aux lois, ainsi que les relations avec les citoyens.

The City of Saint John

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

2. Sommaires des principales méthodes comptables (suite)

Information sectorielle (suite)

Services de protection

Ce secteur est responsable de la prestation de services policiers, de services de protection contre les incendies, de mesures d'urgence, de contrôle des animaux et d'autres mesures de protection.

Services de transport

Ce secteur est responsable des services de transport en commun, de l'entretien des routes et des rues, de l'éclairage des voies publiques, des services de gestion de la circulation, du stationnement et d'autres fonctions liées au transport.

Services publics d'eau et d'égouts

Ce secteur est responsable de la prestation de services publics d'eau et d'égouts, y compris l'entretien et le fonctionnement des réseaux souterrains, des usines de traitement, des réservoirs et des lagons.

Services d'hygiène du milieu

Ce secteur est responsable de la prestation de services de collecte et d'élimination des déchets.

Services de mise en valeur de l'environnement

Ce secteur est responsable de la planification et du zonage, de la mise en valeur des collectivités, du tourisme et d'autres services de mise en valeur et de promotion de la Ville.

Services récréatifs et culturels

Ce secteur est responsable de l'entretien et du fonctionnement des installations récréatives et culturelles, y compris les piscines, les arénas, les parcs et les aires de jeu, ainsi que d'autres installations récréatives et culturelles.

Services énergétiques

Ce secteur comprend un service public qui ne génère pas d'électricité, mais en fait la distribution à des clients municipaux, résidentiels, généraux et industriels par l'intermédiaire de 12 interconnexions avec des points d'approvisionnement et des sous-stations situés dans la ville de Saint John. Ce secteur fournit également des services d'éclairage des voies publiques et d'éclairage par zone ainsi que des services de location de chauffe-eau.

Stocks

Les stocks consistent pour la plupart de pièces et de matériels et sont évalués au moindre du coût ou du coût de remplacement net. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Avantages postérieurs à l'emploi

La Ville constate ses obligations en vertu des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et les coûts connexes comme il est présenté à la note 13. Lorsque cela est nécessaire, la Ville entreprend des évaluations actuarielles.

The City of Saint John

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

3. Emprunt bancaire à payer

La Ville a des facilités de crédit avec La Banque de Nouvelle-Écosse. Selon les termes et modalités de la lettre d'engagement signée entre la Ville et La Banque de Nouvelle-Écosse, la Ville peut emprunter jusqu'à 6 M\$ à des fins de fonctionnement et 25 M\$ pour assurer le financement des dépenses en immobilisations en attendant d'obtenir un financement à long terme. Le taux d'intérêt des facilités de crédit correspond au taux préférentiel de la Banque moins 0,5 % annuellement, l'intérêt étant payable mensuellement. Au 31 décembre 2017, le solde du prêt-relais était de néant (néant en 2016) et le solde de la marge de crédit d'exploitation était de néant (néant en 2016).

Comme la *Loi sur les municipalités* l'exige, les emprunts visant le financement du fonctionnement du Fonds d'administration générale sont restreints à 4 % du budget de fonctionnement de la Ville. Les emprunts visant le financement temporaire du fonctionnement du Fonds de services publics sont limités à 50 % du budget de fonctionnement de l'exercice. En 2017, la Ville s'est conformée à ces restrictions.

4. Trésorerie et équivalents

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprend les éléments suivants :

	31 décembre 2017	31 décembre 2016
	\$	\$
Trésorerie non affectée	24 993 221	34 499 652
Trésorerie affectée		
Contribution du Regional Development Corporation pour le projet d'eau potable saine et propre	–	12 237 041
Fonds de réserve aux fins d'acquisition d'immobilisations	–	5 716 293
Fonds Airspace 2049	16 733	17 833
Fonds de morcellement des terrains	54 455	41 259
Fonds de développement futur de Saint John Non Profit Housing	51 495	50 926
Dépôts liés à des contrats	1 116 478	384 476
Taxe sur l'essence	2 740 348	1 498 982
Réserve pour fond de fonctionnement général	–	2 000 000
	28 972 730	56 446 462

The City of Saint John
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

5. Débiteurs

Les débiteurs se composent de ce qui suit :

	31 décembre 2017	31 décembre 2016
	\$	\$
Montants à recevoir des contribuables au titre des services publics d'eau et d'égouts	7 460 420	6 851 225
Autres	3 698 457	3 500 688
Montant à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick (note 7)	1 655 173	1 574 671
Montant à recevoir du gouvernement fédéral et de ses organismes (note 6)	5 441 570	1 474 546
Provision pour créances douteuses	(1 501 429)	(1 654 800)
	16 754 191	11 746 330

6. Montants à recevoir de la part du gouvernement fédéral et de ses organismes

Les montants à recevoir de la part du gouvernement fédéral et de ses organismes sont les suivants :

	31 décembre 2017	31 décembre 2016
	\$	\$
Financement du traitement des eaux usées	2 067 081	–
Agence de promotion économique du Canada atlantique	–	784 054
Montant à recevoir de l'Agence du revenu du Canada au titre de la TVH	3 289 747	657 740
Autres	84 742	32 752
	5 441 570	1 474 546

7. Montants à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick

Les montants à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick sont les suivants :

	31 décembre 2017	31 décembre 2016
	\$	\$
Financement du traitement des eaux usées	1 029 341	–
Autres	625 832	825 266
Regional Development Corporation – Barge terminal	–	513 840
Département de sécurité publique	–	235 565
	1 655 173	1 574 671

The City of Saint John
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

8. Placement dans les services énergétiques

Variation des capitaux propres de Saint John Energy :

	2017	2016
	\$	\$
Placement au début de l'exercice	37 839 000	33 543 000
(Perte nette) (bénéfice net)	(8 152 000)	4 296 000
Placement à la fin de l'exercice	29 687 000	37 839 000

9. Autres placements

Les autres placements comprennent les éléments suivants :

	31 décembre 2017	31 décembre 2016
	\$	\$
CPG de la ville de Saint John	93 433 972	–
Placements dans la Fondation Jeux Canada Games Saint John, Inc.	7 369 602	7 312 494
Autres placements	1 172 283	1 035 497
Total des autres placements	101 975 857	8 347 991

Les placements de la Ville sont détenus auprès de La Banque de Nouvelle-Écosse et se composent de CPG remboursables d'une durée de 2 ans émis par La Banque de Nouvelle-Écosse qui entrent dans le champ d'application de la politique de placement de la Ville. La politique de la Ville vise à investir des fonds de manière à procurer une combinaison optimale de rendements des placements et de protection du capital tout en répondant aux besoins quotidiens de la Ville en flux de trésorerie et en liquidités.

Les placements dans la Fondation Jeux Canada Games Saint John, Inc. sont détenus par Scotiabank et CIBC Mellon. La stratégie de la Fondation en matière de placement consiste à détenir des obligations de sociétés ou de gouvernements de haute qualité ainsi que des placements en titres de capitaux propres liquides, qui ne comportent aucun risque de crédit ou de taux d'intérêt inhabituels. La juste valeur des placements dans des titres à revenu fixe et des titres de participation est déterminée au moyen des cours du marché à la fin de l'exercice.

The City of Saint John
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

10. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer se composent de ce qui suit :

	31 décembre 2017	31 décembre 2016
	\$	\$
Fournisseurs	20 084 554	15 133 300
Autres	87 217	195 729
Salaires	6 680 326	6 352 448
Conférences et tenue d'événements	994 986	786 900
Dépôts	1 297 889	782 385
Intérêts à payer	714 280	703 306
Dû au régime de retraite	222 865	197 889
Agence du revenu du Canada	52 717	72 092
	30 134 834	24 224 049

11. Paiements de transfert reportés

Les paiements de transfert reportés comprennent ce qui suit :

	31 décembre 2017	31 décembre 2016
	\$	\$
Financement de la taxe sur l'essence	2 740 348	1 498 982
Contribution du Regional Development Corporation	28 794 260	12 237 041
	31 534 608	13 736 023

Le financement reçu dans le cadre du programme de financement de la taxe sur l'essence est constaté dans les revenus dans l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Les fonds qui ne sont pas utilisés sont comptabilisés comme paiements de transfert reportés dans l'état consolidé de la situation financière.

La contribution du Regional Development Corporation était pour le projet d'eau potable saine et propre. L'argent sera utilisé pour les paiements de quasi-achèvement dans l'avenir.

The City of Saint John
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

12. Dette à long terme

Les obligations non garanties comprennent ce qui suit :

Année d'émission	Taux d'intérêt %	Durée (en années)	2017 Paiement annuel \$	2017 \$	2016 \$
Obligations de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick					
2007	4,450 à 4,850	10	2 280 000	–	2 280 000
2007	4,450 à 4,850	10	3 850 000	–	3 850 000
2007	4,450 à 4,850	10	203 000	–	203 000
2008	3,300 à 4,850	10	567 000	3 397 000	3 964 000
2008	3,300 à 4,850	10	125 000	1 375 000	1 500 000
2008	2,100 à 5,550	15	367 000	2 197 000	2 564 000
2008	2,100 à 5,550	15	175 000	1 925 000	2 100 000
2008	2,100 à 5,550	15	100 000	600 000	700 000
2009	0,950 à 5,000	10	933 000	6 536 000	7 469 000
2009	1,000 à 4,500	10	75 000	900 000	975 000
2009	0,950 à 5,000	10	100 000	700 000	800 000
2009	1,000 à 4,500	10	567 000	3 964 000	4 531 000
2009	0,950 à 5,000	10	250 000	3 000 000	3 250 000
2009	1,000 à 4,500	10	333 000	2 336 000	2 669 000
2010	1,500 à 4,550	10	1 000 000	8 000 000	9 000 000
2010	1,500 à 4,550	10	250 000	3 250 000	3 500 000
2011	1,650 à 4,250	10	1 667 000	16 998 000	18 665 000
2011	1,650 à 4,250	10	700 000	9 800 000	10 500 000
2011	1,350 à 3,450	10	300 000	2 700 000	3 000 000
2011	1,350 à 3,450	10	350 000	4 900 000	5 250 000
2011	2,060	20	200 000	2 800 000	3 000 000
2012	1,350 à 3,550	15	767 000	7 665 000	8 432 000
2012	1,350 à 3,550	15	425 000	6 375 000	6 800 000
2012	1,350 à 3,550	15	300 000	3 000 000	3 300 000
2013	1,350 à 3,700	15	687 000	7 552 000	8 239 000
2013	1,350 à 4,000	20	550 000	8 800 000	9 350 000
2013	1,350 à 4,000	20	360 000	7 560 000	7 920 000
2014	2,000	20	500 000	8 500 000	9 000 000
2014	1,150 à 3,900	15	707 000	8 479 000	9 186 000
2014	1,200 à 3,700	15	1 055 000	4 775 000	5 830 000
2014	1,200 à 3,700	20	668 000	6 676 000	7 344 000
2014	1,150 à 3,900	15	27 000	319 000	346 000
2014	1,200 à 2,150	5	56 000	112 000	168 000
2015	0,950 à 3,250	15	500 000	6 500 000	7 000 000
2015	1,050 à 3,650	15	607 000	3 156 000	3 763 000
2015	0,950 à 3,500	20	175 000	3 150 000	3 325 000
2015	1,050 à 3,150	20	175 000	1 400 000	1 575 000

The City of Saint John
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
 Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

12. Dette à long terme (suite)

Année d'émission	Taux d'intérêt %	Durée (en années)	2017	2017	2016
			Paiement annuel \$	\$	\$
2015	1,050 à 3,650	15	107 000	986 000	1 093 000
2016	1,200 à 3,550	15	1 034 000	7 136 000	8 170 000
2016	1,450 à 3,500	15	400 000	5 600 000	6 000 000
2016	1,450 à 3,750	20	200 000	3 800 000	4 000 000
2016	1,200 à 2,950	10	400 000	3 600 000	4 000 000
2016	1,200 à 3,550	15	127 000	1 173 000	1 300 000
2017	1,200 à 3,300	15	–	5 000 000	–
2017	1,650 à 3,200	15	–	3 900 000	–
2017	1,650 à 3,400	30	–	45 000 000	–
2017	1,650 à 2,900	10	–	3 500 000	–
2017	1,650 à 3,200	15	–	1 170 000	–
			24 219 000	240 262 000	205 911 000
AUTRES OBLIGATIONS					
Obligations de la Société canadienne d'hypothèques et de logement					
2009	3,97	15	94 984	779 285	874 270
Total des obligations			24 313 984	241 041 285	206 785 270

Le montant des remboursements de capital requis pour les cinq prochains exercices pour respecter les modalités de la dette à long terme, dans la mesure où la dette arrivant à échéance est renouvelée à des conditions comparables à celles actuellement en vigueur, se présente comme suit :

	\$
2018	24 856 755
2019	32 957 675
2020	24 495 752
2021	37 565 990
2022	11 429 396
Par la suite	109 735 717
Total	241 041 285

The City of Saint John

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

13. Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés

Régime à risques partagés de la Ville de Saint John

Le régime de retraite de la Ville de Saint John (l'« ancien régime de la Ville de Saint John ») a été remplacé par le régime à risques partagés de la Ville de Saint John avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2013 (la date de la conversion). Le régime à risques partagés de la Ville de Saint John vise à offrir des prestations assurées aux participants du régime, sans garantie absolue, mais selon une approche de gestion axée sur la gestion du risque offrant un haut degré de certitude que les prestations de base pourront être payées dans la vaste majorité des scénarios économiques futurs éventuels. Ces objectifs sont atteints au moyen de l'élaboration d'un cadre de gestion des risques qui respecte les critères de la loi, entraîne un faible risque de réduction des prestations de base et établit les étapes précises à prendre dans l'éventualité où le ratio de capitalisation du régime deviendrait inférieur ou supérieur aux seuils établis. Dans l'éventualité où la capitalisation du régime serait insuffisante, les étapes comprennent la cessation de l'indexation des prestations, l'augmentation des taux de cotisation (jusqu'à concurrence d'un plafond prédéterminé), la réduction de certains avantages complémentaires et en dernier recours, la réduction des prestations de base. Dans l'éventualité où la capitalisation du régime serait supérieure aux seuils établis, les réductions des prestations peuvent être renversées, l'indexation peut être entièrement appliquée et diverses autres hausses éventuelles peuvent être apportées, y compris une baisse des taux de cotisation (jusqu'à concurrence d'un plafond prédéterminé).

Les régimes à risques partagés sont régis par la *Loi sur les prestations de pension* de la province, laquelle prévoit un certain nombre d'exigences qui doivent être respectées afin que le régime soit admissible à l'inscription auprès du Bureau du surintendant des régimes de pension. Le régime est également assujéti à la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Le régime est administré par un conseil des fiduciaires qui compte quatre membres nommés par la Ville et quatre membres élus par chacun des quatre syndicats.

Les actifs du régime sont détenus par RBC Services aux investisseurs et de trésorerie, qui agit en tant que dépositaire du régime. Les actifs du régime sont gérés par divers gestionnaires de placement qui disposent d'un pouvoir discrétionnaire en matière de placement selon les mandats de placement approuvés par le conseil des fiduciaires du régime. Le rendement du régime est comparé à celui d'autres régimes sur une base régulière.

Pour les services rendus avant la date de la conversion, le régime prévoit des prestations de retraite au taux de 2 % par année de service, multiplié par la moyenne des trois années de service consécutives durant lesquelles le salaire de l'employé était le plus élevé au moment de la conversion. Pour les services rendus après la date de la conversion, le taux d'accumulation des prestations de retraite pour chaque année de service correspond à 1,8 % multiplié par le salaire (à l'exclusion des heures supplémentaires payées) gagné durant l'année visée, jusqu'à concurrence d'un certain plafond salarial qui est indexé chaque année (132 455 \$ en 2017).

Les prestations de retraite constituées avant la date de la conversion sont payables sans réduction lorsque la somme de l'âge du participant et de ses années de service est d'au moins 85 (ou à l'âge de 65 ans, si cet événement survient plus tôt). Les prestations de retraite constituées après la date de la conversion sont payables sans réduction dès l'âge de 60 ans pour les employés de l'International Association of Fire Fighters et de la Saint John Police Association, et dès l'âge de 65 ans pour tous les autres employés. Les prestations de retraite peuvent être versées dès l'âge de 55 ans, avec une réduction.

Les régimes à risques partagés abolissent tous les droits à une indexation automatique future. Ces ajustements automatiques ont été remplacés par une indexation, comme le permet la politique de capitalisation du régime, laquelle est conditionnelle au rendement du régime à risques partagés.

The City of Saint John

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

13. Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés (suite)

Régime à risques partagés de la Ville de Saint John (suite)

Les cotisations initiales exigées des employés correspondent à 12 % du revenu pour les employés de l'International Association of Fire Fighters et de la Saint John Police Association, et à 9 % du revenu pour les autres employés. Les participants qui exercent des professions liées à la sécurité publique qui acceptent des postes non syndiqués auront une occasion non récurrente de choisir de cotiser à un taux plus élevé. La Ville verse des cotisations initiales exigées de l'employeur à hauteur de 15,2 % et de 11,4 % du revenu (ce qui représente environ 126,7 % du taux de cotisation des employés) pour chacun de ces groupes. Les taux de cotisation initiaux pour les employés et la Ville pourraient changer en raison d'éléments déclencheurs et de limites imposées par la politique du régime en matière de capitalisation. En outre, depuis le 1^{er} avril 2013, la Ville est tenue de verser des cotisations correspondant à 17 % du revenu pour une période de 15 ans, ou jusqu'à ce que le régime atteigne un niveau de financement minimal de 150 % (calculé en vertu de la loi) des obligations selon une méthode d'évaluation avec entrants sur une période de 10 ans (des paiements doivent être faits durant au moins 10 ans). La Ville n'a aucune autre obligation financière que celle de verser des cotisations aux taux susmentionnés, et dans les limites établies dans la politique de capitalisation du régime.

Dans l'éventualité d'une liquidation du régime dans les cinq années suivant la date de conversion, le régime serait liquidé en vertu des dispositions de l'ancien régime de la Ville de Saint John. Toutes les hypothèses relatives au régime à risques partagés de la Ville de Saint John ont été avancées sur la base de la continuité du régime et la Ville ne prévoit pas la liquidation du régime.

Évaluations actuarielles

Le conseil des fiduciaires mène chaque année des évaluations actuarielles du régime aux fins de la réglementation. Les évaluations actuarielles aux fins de la comptabilité reposent sur ces données (avec ajustements). Les plus récentes évaluations actuarielles ont été préparées en date du 1^{er} janvier 2017. Les évaluations actuarielles aux fins de la comptabilité reposent sur un certain nombre d'hypothèses à l'égard d'événements futurs comme les taux d'inflation, les taux d'intérêt, les hausses salariales, le taux de rotation du personnel et le taux de mortalité. L'obligation au titre des prestations constituées au 31 décembre 2016 et le coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice pour l'année suivante reposent sur une évaluation actuarielle menée au 31 décembre 2016. L'obligation au titre des prestations constituées au 31 décembre 2017 et le coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice pour l'année suivante reposent sur une évaluation actuarielle menée au 31 décembre 2016, et dont les données ont été extrapolées au 31 décembre 2017 selon les hypothèses en vigueur au 31 décembre 2017. Les hypothèses utilisées reflètent les meilleures estimations de la direction. Le tableau qui suit résume les principales hypothèses utilisées dans le cadre des évaluations comptables et des extrapolations aux diverses dates indiquées.

	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Taux d'actualisation	6,05 %	5,95 %
Taux d'inflation	2,25 %	2,25 %
Hausses salariales	3 %	3 %
Taux de mortalité : échelle CPM-2014, avec facteurs d'ajustement		

The City of Saint John

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

13. Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés (suite)

Régime à risques partagés de la Ville de Saint John (suite)

La DMERCA est de 12 ans. Au cours de l'exercice, la Ville a versé des cotisations au régime de retraite de 18 853 033 \$ (18 570 307 \$ en 2016).

Le tableau qui suit présente la quote-part du passif au titre des prestations constituées revenant à la Ville, qui correspond à la totalité de la tranche de l'obligation au titre des prestations constituées liée aux cotisations temporaires et à 55,9 % de la tranche restante de l'obligation au titre des prestations constituées, déduction faite des actifs du régime, car les cotisations liées à la capitalisation sont versées à 55,9 % par la Ville et à 44,1 % par les employés, compte non tenu de la cotisation additionnelle temporaire de 17 % des bénéfécies.

	2017	2016
	\$	\$
Quote-part de l'obligation au titre des prestations constituées revenant à la Ville au début de l'exercice	114 600 000	114 100 000
Quote-part du coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice revenant à la Ville	5 800 000	5 400 000
Quote-part du coût des services passés revenant à la Ville	2 700 000	–
Intérêts débiteurs	6 600 000	6 600 000
Moins les cotisations de la Ville	(18 800 000)	(18 600 000)
(Gain actuariel) perte actuarielle	(21 600 000)	7 100 000
Quote-part de l'obligation au titre des prestations constituées revenant à la Ville à la fin de l'exercice	89 300 000	114 600 000
Gain actuariel non amorti (perte actuarielle non amortie)	5 400 000	(17 400 000)
Passifs au titre du régime de retraite à la fin de l'exercice	94 700 000	97 200 000

Le tableau qui suit présente la quote-part des charges de retraite revenant à la Ville.

Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	5 800 000	5 400 000
Coût des services passés	2 700 000	–
Intérêts débiteurs	6 600 000	6 600 000
Amortissement de la quote-part de la perte actuarielle revenant à la Ville	1 200 000	700 000
Charges totales liées à la pension	16 300 000	12 700 000

The City of Saint John

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

13. Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés (suite)

Autres avantages du personnel futurs

La Ville prévoit le paiement d'indemnités de retraite aux employés qui prennent leur retraite, conformément aux dispositions des diverses conventions collectives et politiques municipales. L'allocation de retraite est fondée sur le salaire annuel final du membre ainsi que sur ses années de service au moment du départ à la retraite. À leur départ à la retraite, les employés de la Ville ont droit à une allocation de retraite équivalant à un mois de salaire pour chaque tranche de cinq années de service, jusqu'à concurrence de six mois. Le programme a été modifié pour offrir à certains employés une option de paiement avant le départ à la retraite. L'acceptation d'un paiement anticipé élimine le droit d'accumulation ultérieure d'allocations de retraite de ces employés.

La Ville prévoit également des congés de maladie pour les employés. Les congés de maladie non utilisés s'accumulent jusqu'à concurrence d'un certain nombre d'heures, qui varie selon les contrats de travail. En vertu de ce programme, les employés n'ont pas droit à un paiement en espèces en remplacement des congés de maladie inutilisés lorsqu'ils quittent leurs fonctions à la Ville, sauf dans les cas présentés ci-dessous à l'égard de la retraite des employés qui travaillent à l'extérieur (section locale 18) et des pompiers (section locale 771).

Au moment du départ à la retraite, les membres des sections locales 18 et 771 seront admissibles au paiement de 10 % de leur salaire horaire normal pour chaque heure de congé de maladie inutilisé excédant 1 760 heures ou 2 280 heures, respectivement.

La Ville paie aux employés du service d'incendie de la Ville de Saint John qui ne sont pas en mesure de travailler en raison de maladies du cœur ou de lésions pulmonaires permanentes, ou à leur conjoint ou conjointe survivant, certains montants selon les dispositions d'une loi de la Législature, soit la *Loi concernant la Saint John Firefighters Association*.

Au 1^{er} janvier 2013, le régime de retraite de la Ville a été converti en un modèle à risques partagés. Dans le cadre de la conversion, la Ville a pris en charge l'obligation de paiement au titre des prestations d'invalidité existantes qui avaient été octroyées en vertu de l'ancien régime, jusqu'à ce que les membres invalides atteignent l'âge de 65 ans. La couverture en cas d'invalidité est désormais offerte aux employés par l'entremise d'une société d'assurance qui propose une assurance invalidité de longue durée.

Finalement, certaines ententes particulières obligent la Ville à payer des prestations de retraite complémentaires à certaines personnes. Au cours de l'exercice, la Ville a versé des paiements de 64 128 \$ (62 833 \$ en 2016) relativement à ces ententes.

Hypothèses et techniques d'évaluation

Des évaluations actuarielles des avantages susmentionnés sont réalisées aux fins de la comptabilité selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. La dernière évaluation actuarielle des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi a été réalisée le 31 décembre 2017. L'évaluation précédente avait été réalisée le 31 décembre 2016.

Les régimes d'avantages sociaux ci-dessus ne sont pas capitalisés et, par conséquent, aucun actif n'y est lié. Les prestations sont versées à même les revenus généraux à mesure qu'elles deviennent payables.

Un rapprochement de l'obligation au titre des prestations constituées à l'égard de ces régimes, ainsi que les principales hypothèses utilisées pour la présentation d'information et le calcul des charges sont présentés ci-dessous.

The City of Saint John
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
 Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

13. Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés (suite)

Hypothèses et techniques d'évaluation (suite)

	2017	2016
	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice	26 436 668	26 580 309
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	988 300	992 100
Coût des services passés, modifications au régime	–	1 244 000
Paiements des prestations	(3 062 043)	(3 178 843)
Intérêts débiteurs	902 602	892 302
Perte actuarielle (gain actuariel)	1 256 900	(93 200)
Autres avantages du personnel futurs à la fin de l'exercice	26 522 427	26 436 668

	2017	2016
	\$	\$
Principales hypothèses utilisées à l'égard de ces régimes :		
Taux d'actualisation	3,17 %	3,56 %
Hausses salariales	3 %	3,00 %
DMERCA	De 10 à 22 ans	De 10 à 23 ans

Ces régimes d'avantages sociaux n'exigent aucune cotisation des employés. Au 31 décembre 2017, le passif au titre des avantages comprenait les éléments suivants :

	31 décembre	31 décembre
	2017	2016
	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées (valeur comptable)		
Indemnités de retraite	4 048 400	3 744 300
Congés de maladie	8 407 000	7 732 200
Régime de retraite pour les employés souffrant de maladies du cœur et de lésions pulmonaires	5 270 900	5 036 900
Prestations d'invalidité	6 634 800	7 863 300
Ententes contractuelles de prestations de retraite complémentaires	1 138 827	1 121 668
Congés de maladie – Commission Saint John Transit	1 022 500	938 300
	26 522 427	26 436 668
Pertes actuarielles non amorties	(6 375 600)	(5 553 400)
	20 146 827	20 883 268

The City of Saint John

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

13. Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés (suite)

Hypothèses et techniques d'évaluation (suite)

Les pertes actuarielles non amorties seront amorties sur la DMERCA des groupes de salariés concernés à compter du prochain exercice. La DMERCA est calculée de façon distincte pour chaque programme d'avantages.

La charge totale liée aux autres avantages sociaux susmentionnés comprend les éléments suivants :

	2017	2016
	\$	\$
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	988 300	992 100
Amortissement de la perte actuarielle	434 700	342 900
	1 423 000	1 335 000
Charges d'intérêts liées aux autres avantages sociaux	902 602	892 302
Total de la charge liée aux autres avantages du personnel futurs	2 325 602	2 227 302

14. Éventualités

Conformément à la *Loi sur la prestation de services régionaux* et à la réglementation générale et aux termes de ces dernières, la Ville est également responsable d'une quote-part des obligations non garanties et des autres dettes à long terme émises au nom de la Commission de gestion des déchets solides de la région de Fundy (la « Commission »). La quote-part revenant à la Ville est déterminée en fonction de son pourcentage de la population totale des municipalités et des régions non constituées participantes. Au 31 décembre 2017, le total des dettes impayées se chiffrait à 214 000 \$ (712 000 \$ en 2016). Selon les données démographiques de 2003, la Ville assume la responsabilité d'environ 55 % des dettes de la Commission.

De temps à autre, la Ville peut faire l'objet de diverses enquêtes, réclamations et procédures juridiques visant diverses questions dans le cours normal de ses activités. La direction estime que tout passif découlant de la résolution de ces questions n'aura pas d'incidence néfaste significative sur la situation financière et les résultats consolidés des activités de la Ville. Des poursuites judiciaires déposées en décembre 2013 demeurent en instance contre la ville de Saint John en ce qui concerne des allégations relatives aux activités d'un ancien employé/policier. Le redressement demandé n'a pas été quantifié dans les documents déposés auprès du tribunal et, par conséquent, la Ville n'est pas en mesure d'estimer le montant de l'obligation connexe, le cas échéant. Des poursuites judiciaires ont été déposées contre la ville de Saint John au début de 2018 en ce qui a trait à l'eau fournie par le système d'aqueduc municipal à certains de ses clients. Le redressement demandé n'a pas été quantifié dans les documents déposés auprès du tribunal et, par conséquent, la Ville n'est pas en mesure d'estimer le montant de l'obligation connexe, le cas échéant.

The City of Saint John
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
 Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

15. Engagements

Commission des installations régionales du Grand Saint John

La Commission des installations régionales du Grand Saint John (la « Commission des installations régionales ») a été créée en 1998 en vertu d'une loi de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick. Les dispositions de la loi confèrent à la Commission des installations régionales le pouvoir de déterminer le montant annuel de la contribution municipale totale au fonctionnement de cinq installations régionales : la Commission du centre aquatique de Saint John, la Commission de Harbour Station, le Centre du commerce et des congrès de Saint John, le Théâtre Impérial et le Centre des arts de Saint John. Selon les dispositions de la loi, la contribution de la Ville correspond à sa quote-part du budget de fonctionnement de la Commission des installations régionales en fonction des assiettes fiscales des municipalités participantes. Ces dernières comprennent les villes de Quispamsis, de Rothesay, de Grand Bay-Westfield et de Saint John. La contribution de la Ville est de 67,39 % en 2017 (67,30 % en 2016).

16. Excédent ou déficit du Fonds de la Régie des services publics d'eau et d'égouts

La *Loi sur les municipalités* exige que l'excédent ou le déficit du Fonds de la Régie des services publics d'eau et d'égouts soit incorporé dans au moins un des quatre budgets de fonctionnement à compter du deuxième exercice qui suit. Le solde de l'excédent ou du déficit à la fin de l'exercice se compose de ce qui suit :

	2017	2016
	\$	\$
Excédent de 2017	532 037	–
Excédent de 2016	716 564	716 564
Excédent de 2015	483 337	644 449
Excédent de 2014	1 015 317	1 522 975
Excédent de 2013	368 782	737 565
Excédent de 2012	–	126 276
	3 116 037	3 747 829

17. Transfert des coûts d'eau

Le transfert des coûts d'eau de la Ville pour la protection contre les incendies s'inscrit dans les limites maximales permises par le Règlement 81-195 de la *Loi sur les municipalités* d'après le pourcentage applicable des dépenses liées au réseau d'eau pour la population.

18. Fonds en fiducie

Les fonds administrés par la Ville pour des tierces parties ne sont pas inclus dans les états financiers consolidés. Au 31 décembre 2017, les fonds administrés se chiffraient à 476 690 \$ (477 329 \$ en 2016).

The City of Saint John
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

19. Fonds et réserves

	Réserve capital eau et égouts \$	Réserve fonctionnement général \$	Réserve de capital général \$	Réserve de capital de transit \$	2017 Total \$	2016 Total \$
Actifs						
Trésorerie	12 671 137	3 306 777	1 100 000	250 000	17 327 914	7 716 293
Excédent accumulé	12 671 137	3 306 777	1 100 000	250 000	17 327 914	7 716 293
Revenus						
Transferts du fonds d'utilité de l'eau et des égouts	6 850 000	–	–	–	6 850 000	2 855 000
Transferts du fonds de fonctionnement général	–	1 283 000	1 100 000	–	2 383 000	2 000 000
Transfert du budget de fonctionnement de transit	–	–	–	250 000	250 000	–
Intérêt	104 844	23 777	–	–	128 621	31 293
Excédent annuel	6 954 844	1 306 777	1 100 000	250 000	9 611 621	4 886 293
Solde, début de l'exercice	5 716 293	2 000 000	–	–	7 716 293	2 830 000
Solde, fin de l'exercice	12 671 137	3 306 777	1 100 000	250 000	17 327 914	7 716 293

Entre 2001 et 2006, le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada – Nouveau-Brunswick a fourni à la Ville du financement dans le but de contribuer à la construction d'actifs d'eau et d'égouts. Les accords exigent de la Ville qu'elle maintienne un fonds de réserve pour remplacement, qui ne peut servir qu'au paiement du coût de remplacement des éléments d'immobilisations spécifiés, à moins que le ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux n'autorise un autre usage.

Le 12 décembre 2017, le conseil communal a adopté une résolution autorisant la création d'un fonds de réserve de capital général et d'un fonds de réserve de bâtiments de transit et a approuvé le transfert d'un montant de 1 100 000 \$ dans la réserve de capital général et d'un montant de 250 000 \$ dans la réserve de bâtiments de transit au cours du même exercice.

The City of Saint John
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

20. Immobilisations corporelles

	Terrains \$	Aménagements de terrains \$	Améliorations locatives \$	Bâtiments \$	Véhicules \$	Machinerie et équipement \$	Transport \$	Réseaux d'eau et d'eaux usées \$	Actifs en construction \$	2017 Total \$
COÛT										
Solde au début de l'exercice	152 832 139	38 081 108	2 052 203	198 814 693	48 488 813	14 258 802	448 948 717	561 025 735	27 899 790	1 492 402 000
Acquisitions et transferts	411 099	268 251	–	10 911 285	2 345 569	1 103 509	9 528 546	30 251 356	(5 019 678)	49 799 937
Cessions	487 525	76 545	–	652 685	2 693 164	692 137	3 688 179	583 253	–	8 873 488
Solde à la fin de l'exercice	152 755 713	38 272 814	2 052 203	209 073 293	48 141 218	14 670 174	454 789 084	590 693 838	22 880 112	1 533 328 449
AMORTISSEMENT CUMULÉ										
Solde au début de l'exercice	–	14 517 148	1 527 361	94 009 211	26 006 875	9 064 842	204 602 990	239 050 708	–	588 779 135
Amortissement au cours de l'exercice	–	1 215 171	49 069	5 147 036	3 521 954	1 522 347	12 205 600	12 696 898	–	36 358 075
Amortissement cumulé sur les cessions	–	76 545	–	615 465	2 611 613	692 137	3 134 462	413 198	–	7 543 420
Solde à la fin de l'exercice	–	15 655 774	1 576 430	98 540 782	26 917 216	9 895 052	213 674 128	251 334 408	–	617 593 790
VALEUR COMPTABLE NETTE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
	152 755 713	22 617 040	475 773	110 532 511	21 224 002	4 775 122	241 114 956	339 359 430	22 880 112	915 734 659
Comprend les éléments suivants :										
Actifs du Fonds d'administration générale	152 755 713	22 617 040	475 773	110 532 511	21 224 002	4 775 122	241 114 956	–	3 366 621	556 861 738
Actifs d'eau et d'eaux usées	–	–	–	–	–	–	–	339 359 430	19 513 491	358 872 921
	152 755 713	22 617 040	475 773	110 532 511	21 224 002	4 775 122	241 114 956	339 359 430	22 880 112	915 734 659

The City of Saint John
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

20. Immobilisations corporelles (suite)

	Terrains	Aménagements de terrains	Améliorations locatives	Bâtiments	Véhicules	Machinerie et équipement	Transport	Réseaux d'eau et d'eaux usées	Actifs en construction	2016 Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
COÛT										
Solde au début de l'exercice	153 968 473	37 631 630	1 705 871	229 632 975	49 013 434	13 895 515	444 370 276	558 431 710	23 714 673	1 512 364 557
Acquisitions et transferts	1 874 654	836 802	346 332	1 314 947	3 752 395	1 208 438	8 528 667	5 862 852	4 538 919	28 264 006
Cessions	1 737 245	387 324	–	1 454 626	4 259 606	697 757	3 950 226	3 268 827	–	15 755 611
Ajustements – Saint John Non Profit Housing et la Commission sur le stationnement de Saint John	1 273 743	–	–	30 678 603	17 410	147 394	–	–	353 802	32 470 952
Solde à la fin de l'exercice	152 832 139	38 081 108	2 052 203	198 814 693	48 488 813	14 258 802	448 948 717	561 025 735	27 899 790	1 492 402 000
AMORTISSEMENT CUMULÉ										
Solde au début de l'exercice	–	13 622 300	1 495 608	108 902 438	26 785 996	8 112 827	195 506 336	229 666 960	–	584 092 465
Amortissement au cours de l'exercice	–	1 227 479	31 753	5 104 361	3 366 352	1 693 820	12 246 795	12 426 750	–	36 097 310
Amortissement cumulé sur les cessions	–	332 631	–	1 339 844	4 128 063	697 757	3 150 141	3 043 002	–	12 691 438
Ajustements – Saint John Non Profit Housing et la Commission sur le stationnement de Saint John	–	–	–	18 657 744	17 410	44 048	–	–	–	18 719 202
Solde à la fin de l'exercice	–	141 517 148	1 527 361	94 009 211	26 006 875	9 064 842	204 602 990	239 050 708	–	588 779 135
VALEUR COMPTABLE NETTE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
	152 832 139	23 563 960	524 842	104 805 482	22 481 938	5 193 960	244 345 727	321 975 027	27 899 790	903 622 865
Comprend les éléments suivants :										
Actifs du Fonds d'administration générale	152 832 139	23 563 960	524 842	104 805 482	22 481 938	5 193 960	244 345 727	–	16 393 567	570 141 615
Actifs d'eau et d'eaux usées	–	–	–	–	–	–	–	321 975 027	11 506 223	333 481 250
	152 832 139	23 563 960	524 842	104 805 482	22 481 938	5 193 960	244 345 727	321 975 027	27 899 790	903 622 865

The City of Saint John
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

21. Information sectorielle

	Services gouvernementaux généraux	Services de protection	Services de transport	Services publics d'eau et d'égouts	Services d'hygiène du milieu	Services de mise en valeur de l'environnement	Services récréatifs et culturels	Services énergétiques	Données consolidées de 2017	Données consolidées de 2016
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus										
Impôts fonciers	122 979 450	–	–	–	–	–	–	–	122 979 450	120 141 178
Paiements de transfert inconditionnel	19 328 372	–	–	–	–	–	–	–	19 328 372	19 923 206
Autres revenus de sources autonomes	1 690 010	4 066 614	11 624 053	100	–	5 913 246	1 385 290	–	24 679 313	24 123 864
Revenus divers	357 254	44 313	–	–	–	412 413	51 947	–	865 927	1 298 956
Revenus tirés des services d'eau et d'égouts	–	–	–	42 667 479	–	–	–	–	42 667 479	39 944 867
Revenus des services énergétiques	–	–	–	–	–	–	–	–	–	4 296 000
Apports d'autres entités	139 618	–	3 999 029	15 700 347	–	706 064	648 626	–	21 193 684	9 050 932
	144 494 704	4 110 927	15 623 082	58 367 926	–	7 031 723	2 085 863	–	231 714 225	218 779 003
Charges										
Salaires et avantages sociaux	15 400 986	46 751 389	19 955 416	10 495 314	1 213 759	8 273 936	4 975 487	–	107 066 287	101 580 624
Biens et services	8 505 716	5 719 184	11 264 556	9 712 612	2 067 977	9 776 642	4 711 329	–	51 758 016	57 406 936
Amortissement des immobilisations corporelles	7 836 803	–	14 561 385	12 696 952	–	60 749	1 202 074	–	36 357 963	36 097 310
Intérêts et frais bancaires	4 101 140	–	281 054	2 915 091	–	73 368	227	–	7 370 880	7 269 615
Remboursement de la dette	–	–	425 641	–	–	–	–	–	425 641	447 565
Perte des services énergétiques	–	–	–	–	–	–	–	8 152 000	8 152 000	–
	35 844 645	52 470 573	46 488 052	35 819 969	3 281 736	18 184 695	10 889 117	8 152 000	211 130 787	202 802 050
Excédent (déficit) de l'exercice	108 650 059	(48 359 646)	(30 864 970)	22 547 957	(3 281 736)	(11 152 972)	(8 803 254)	(8 152 000)	20 583 438	15 976 953

The City of Saint John
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

22. Rapprochement de l'excédent annuel

	Fonds de fonctionnement général	Fonds de capital général	Fonds de fonctionnement de la Régie des services publics d'eau et d'égouts	Fonds de capital de la Régie des services publics d'eau et d'égouts	Fonds en fiducie	Entités contrôlées	Total
	\$	\$	\$	\$		\$	\$
Excédent (déficit) annuel pour 2017	36 832 507	(21 104 692)	20 215 315	3 003 396	29 883	(18 392 971)	20 583 438
Ajustements à l'excédent (au déficit) annuel selon les exigences de financement							
Éliminations	(20 136 939)	20 068 236	(15 979 278)	13 204 503	–	10 497 032	7 653 554
Amortissement	–	21 244 310	–	12 696 952	–	–	33 941 262
Revenus tirés de biens donnés	–	(460 849)	–	–	–	–	(460 849)
Excédent (déficit) de l'avant-dernier exercice	416 472	–	1 164 000	–	–	–	1 580 472
Charge au titre des congés de maladie	674 800	–	–	–	–	–	674 800
Charge au titre des avantages postérieurs à l'emploi	(1 206 600)	–	–	–	–	–	(1 206 600)
Charge de retraite	(3 700 000)	–	–	–	–	–	(3 700 000)
Amortissement des gains et pertes actuariels	1 624 000	–	–	–	–	–	1 624 000
Remboursement du capital de la dette à long terme	(13 421 000)	–	(4 868 000)	–	–	–	(18 289 000)
Charge au titre des indemnités d'invalidité	(996 683)	–	–	–	–	–	(996 683)
Total des ajustements à l'excédent (au déficit) annuel pour 2017	(36 745 950)	40 851 697	(19 683 278)	25 901 455	–	10 497 032	20 820 956
Excédent (déficit) annuel du Fonds pour 2017	86 557	19 747 005	532 037	28 904 851	29 883	(7 895 939)	41 404 394

The City of Saint John
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

23. Fonctionnement des entités contrôlées

	Commission Saint John Transit	Commission sur le stationnement de Saint John	Saint John Development Corporation	Saint John Industrial Parks	Commission de Harbour Station	Commission du centre aquatique
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Total de l'actif	26 863 626	24 575 513	30 915 293	12 615 926	1 805 825	253 233
Total du passif	14 831 863	10 619 047	217 236	179 522	986 632	499 093
Excédent (déficit) accumulé	12 031 763	13 956 466	30 698 057	12 436 404	819 193	(245 860)
Total des revenus	4 489 404	2 734 158	341 168	421 018	3 319 358	1 758 475
Total des charges de fonctionnement	12 091 096	2 786 857	609 308	621 632	3 760 021	2 516 216
Excédent (déficit) annuel	(7 601 692)	(52 699)	(268 140)	(200 614)	(440 663)	(757 741)

	Centre de commerce et des congrès	Saint John Energy	Aréna Lord Beaverbrook	Bibliothèque publique de Saint John	Fondation Jeux Canada Games Saint John, Inc.	Données consolidées de 2017	Données consolidées de 2016
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Total de l'actif	(414 714)	29 687 000	227 373	751 750	7 388 085	134 668 910	144 423 229
Total du passif	103 607	–	72 282	117 186	13 388	27 639 856	28 633 285
Excédent (déficit) accumulé	(518 321)	29 687 000	155 091	634 564	7 374 697	107 029 054	115 789 944
Total des revenus	540 490	–	160 026	187 543	51 947	14 003 587	21 057 238
Total des charges de fonctionnement	864 678	8 152 000	378 653	616 097	–	32 396 558	23 863 213
Excédent (déficit) annuel	(324 188)	(8 152 000)	(218 627)	(428 554)	51 947	(18 392 971)	(2 805 975)

Les entités susmentionnées sont incluses dans les états financiers consolidés. Les résultats de Saint John Energy sont inclus dans les états financiers consolidés au moyen de la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation.

The City of Saint John

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

24. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin d'assurer la conformité à la présentation des états financiers de l'exercice considéré. En raison du reclassement, les charges liées aux services gouvernementaux généraux ont diminué de 1 095 459 \$ et les charges liées aux services de protection ont augmenté du même montant.

25. Rapprochement de l'insuffisance du financement à l'adoption des NCSP

	Ententes spéciales de prestations de retraite complémentaires \$	Régime de retraite pour les employés souffrant de maladie du cœur et de lésions pulmonaires \$	Indemnités de retraite \$
Passifs au 31 décembre 2016 calculés à l'adoption des NCSP	1 041 100	5 036 900	3 744 300
Montant des passifs au 31 décembre 2016 financés au cours de l'exercice considéré	37 000	234 000	304 100
Solde à être financé au cours des prochains exercices	1 078 100	5 270 900	4 048 400

The City of Saint John
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
 Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

26. Autres renseignements sur les revenus et les charges

	Budget 2017 (non audité) (note 2) \$	2017 \$	2016 \$
REVENUS			
Autres revenus de sources autonomes			
Services gouvernementaux généraux	3 304 118	1 690 010	1 472 244
Services de protection	3 401 755	4 066 614	3 220 969
Services de transport	11 468 611	11 624 053	10 707 783
Services de mise en valeur de l'environnement	5 535 480	5 913 346	7 406 169
Services récréatifs et culturels	1 269 356	1 385 290	1 316 699
	24 979 320	24 679 313	24 123 864
Apports d'autres entités			
Services gouvernementaux généraux	–	139 618	598 838
Services de protection	–	–	141 734
Services de transport	248 882	3 999 029	3 514 251
Services publics d'eau et d'égouts	–	15 700 347	1 695 965
Services de mise en valeur de l'environnement	340 300	706 064	2 435 308
Services récréatifs et culturels	–	648 626	664 836
	589 182	21 193 684	9 050 932
DÉPENSES			
Services gouvernementaux généraux			
Services législatifs			
Bureau du maire	185 037	174 056	162 577
Conseil communal	494 020	442 482	361 075
	679 057	616 538	523 652

The City of Saint John
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
 Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

26. Autres renseignements sur les revenus et les charges (suite)

	Budget 2017 (non audité) (note 2) \$	2017 \$	2016 \$
Directeur général			
Directeur général	666 266	651 790	595 268
Planification	566 643	514 749	357 046
Communications	456 889	418 512	418 434
	1 689 798	1 585 051	1 370 748
Services communs			
Hôtel de Ville	2 139 261	2 028 156	1 758 192
Évaluation foncière	1 313 473	1 336 557	1 305 736
Assurance responsabilité civile	304 000	299 930	299 766
	3 756 734	3 664 643	3 363 694
Autres			
Greffier communal	642 938	709 056	618 921
Ressources humaines	1 514 635	1 506 203	1 378 081
Finances	1 710 083	2 266 598	2 293 238
Avocat	739 942	674 167	648 991
Gestion des matériaux	1 096 765	1 112 053	1 137 391
Systèmes et soutien informatiques	2 204 371	2 436 050	2 460 000
Assurance	269 477	296 076	275 413
Frais de la dette	16 551 148	4 202 502	4 330 234
Amortissement	–	7 836 803	7 740 108
Avantages postérieurs à l'emploi	10 117 000	6 816 700	4 463 273
Fonds en fiducies	–	20 000	25 000
Autres	2 562 709	2 077 978	4 923 777
Commission de services régionaux	24 227	24 227	28 381
	37 433 295	29 978 413	30 322 808
Total des services gouvernementaux généraux	43 558 884	35 844 645	35 580 902
Services de protection			
Protection policière			
Activités policières	14 900 774	15 201 194	14 264 880
Services de soutien	1 813 615	1 360 438	1 604 170
Administration	1 990 601	2 118 552	2 096 097

The City of Saint John
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
 Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

26. Autres renseignements sur les revenus et les charges (suite)

	Budget 2017 (non audité) (note 2)	2017	2016
	\$	\$	\$
Stations et bâtiments	1 076 693	943 298	980 584
Enquêtes criminelles	4 168 000	4 311 463	4 531 840
Services de détention	304 000	279 648	296 332
Véhicules	516 076	600 949	375 014
	24 769 759	24 815 542	24 148 917
Protection contre les incendies			
Activités de lutte contre les incendies	20 841 812	21 947 568	21 204 746
Enquêtes sur les incendies	76 052	57 163	62 928
Prévention des incendies	1 016 823	920 483	939 896
Formation d'incendie	2 500	2 605	–
	21 937 187	22 927 819	22 207 570
Autres services de protection			
Services d'inspection	1 076 377	995 049	991 493
Services d'application de la loi	201 272	239 350	200 328
Normes minimales	268 998	257 993	226 547
Bâtiments dangereux	432 781	520 663	268 701
Contrôle des animaux	85 342	87 652	85 698
Mesures d'urgence	320 983	278 482	270 869
Centre de répartition d'urgence	2 371 544	2 348 023	2 318 592
	4 757 297	4 727 212	4 362 228
Total des services de protection	51 464 243	52 470 573	50 718 715

The City of Saint John
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
 Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

26. Autres renseignements sur les revenus et les charges (suite)

	Budget 2017 (non audité) (note 2) \$	2017 \$	2016 \$
Services de transport			
Travaux publics			
Chemins et trottoirs	14 960 708	12 787 474	11 600 133
Autres services de drainage	2 647 287	2 105 971	2 411 079
Éclairage des rues	937 300	969 891	875 820
Opérations municipales	530 240	432 816	468 525
Amortissement – Transport	–	12 205 433	12 246 795
	19 075 535	28 501 585	27 602 352
Parc de véhicules			
Parc de véhicules	–	–	976 520
Ingénierie			
Transport	615 537	319 382	274 397
Ingénierie et systèmes de contrôle de la circulation	2 449 894	2 256 471	1 842 550
	3 065 431	2 575 853	2 116 947
Administration du stationnement			
Administration du stationnement	602 655	522 218	544 415
	602 655	522 218	544 415
Entités contrôlées à l'externe			
Commission Saint John Transit	11 978 906	12 101 539	12 674 913
Commission sur le stationnement de Saint John	2 944 939	2 786 857	2 520 269
	14 923 845	14 888 396	15 195 182
Total des services de transport	37 667 466	46 488 052	46 435 416

The City of Saint John
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
 Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

26. Autres renseignements sur les revenus et les charges (suite)

	Budget 2017 (non audité) (note 2) \$	2017 \$	2016 \$
Services publics d'eau et d'égouts			
Eau et eaux usées de Saint John			
Eau potable	9 512 000	8 347 521	7 662 509
Eau industrielle	1 519 000	1 108 621	1 431 177
Eaux usées	10 564 000	8 893 315	9 054 542
Gestion des infrastructures	1 330 000	444 985	420 872
Charges internes	750 000	150 619	54 636
Charges fiscales	21 575 000	4 177 956	3 936 511
Amortissement	–	12 696 952	12 426 750
Total des services publics d'eau et d'égouts	45 250 000	35 819 969	34 986 997
Services d'hygiène du milieu			
Service sanitaire	3 760 728	3 281 736	3 208 944
Total des services d'hygiène du milieu	3 760 728	3 281 736	3 208 944
Services de mise en valeur de l'environnement			
Recherche et planification			
Service d'urbanisme	1 470 064	1 648 155	1 128 910
Plan SJ	307 306	265 425	297 090
	1 777 370	1 913 580	1 426 000
Administration et systèmes d'information géographique (« SIG »)			
SIG	348 680	330 799	379 882
Atelier de menuiserie	335 329	267 888	264 601
	684 009	598 687	644 483

The City of Saint John
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
 Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

26. Autres renseignements sur les revenus et les charges (suite)

	Budget 2017 (non audité) (note 2) \$	2017 \$	2016 \$
Développement économique			
Réserve liée à la croissance	450 000	170 984	–
Organismes de développement économique	507 500	–	–
Section commune du Market Square	2 278 546	2 200 552	2 202 210
Développement économique régional	237 500	475 000	475 000
Installations régionales	2 040 583	718 033	754 144
Saint John Industrial Parks	135 000	–	–
	5 649 129	3 564 569	3 431 354
Gestion immobilière			
Gestion des immeubles	1 186 178	1 095 437	1 098 390
Gestion des immeubles – Police	–	–	1 304
Immobilier	339 617	361 730	258 254
	1 525 795	1 457 167	1 357 948
Autres services de mise en valeur de l'environnement			
Marché public	1 033 746	1 061 321	940 682
Tourisme	1 033 495	1 022 005	1 020 234
Développement communautaire	200 289	195 511	190 397
	2 267 530	2 278 837	2 151 313
Entités contrôlées à l'externe			
Saint John Development Corporation	635 360	609 308	459 304
Commission de Harbour Station	3 295 692	3 760 021	3 555 462
Commission du centre aquatique	2 845 957	2 516 216	2 496 244
Centre de commerce et des congrès	–	864 678	875 208
Saint John Non Profit Housing	–	–	4 834 554
Parcs industriels de Saint John	370 960	621 632	248 064
	7 147 969	8 371 855	12 468 836
Total des services de mise en valeur de l'environnement	19 051 802	18 184 695	21 479 934

The City of Saint John
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
 Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

26. Autres renseignements sur les revenus et les charges (suite)

	Budget 2017 (non audité) (note 2) \$	2017 \$	2016 \$
Services récréatifs et culturels			
Subventions culturelles			
Autres subventions culturelles	2 132 538	1 328 880	1 292 284
	2 132 538	1 328 880	1 292 284
Parcs			
Rockwood Park	584 927	459 239	500 824
Services généraux liés aux parcs	2 212 220	2 059 970	1 837 986
	2 797 147	2 519 209	2 338 810
Services communautaires			
Parcs et terrains de jeux	321 347	205 688	231 354
Services récréatifs et parcs	317 535	298 213	295 774
P.R.O. Jeunesse	151 280	99 482	104 015
	790 162	603 383	631 143
Autres services récréatifs et culturels			
Sports et loisirs	3 093 749	3 285 374	3 018 743
Centres communautaires	869 068	843 929	754 765
Services culturels	119 688	111 517	107 264
Amortissement – Loisirs	–	1 202 075	1 214 383
	4 082 505	5 442 895	5 095 155
Entités contrôlées à l'externe			
Aréna Lord Beaverbrook	410 704	378 653	377 974
Bibliothèque publique de Saint John	–	616 097	655 776
	410 704	994 750	1 033 750
Total des services récréatifs et culturels	10 213 056	10 889 117	10 391 142
Saint John Energy	–	8 152 000	–
Total des services énergétiques	–	8 152 000	–
TOTAL DES DÉPENSES	210 966 179	211 130 787	202 802 050